



Collectivité
Territoriale
de Guyane

SUITE À L'ANNONCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR LA RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (COLLÈGES ET LYCÉES) AU 11 MAI 2020

*Réaction de Rodolphe ALEXANDRE, Président de la
Collectivité Territoriale de Guyane*

Rodolphe Alexandre, président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), salue le discours du président de la République, Emmanuel Macron, tenu le lundi 13 avril 2020 et prend acte des objectifs nationaux fixés au 11 mai 2020.

Toutefois, concernant la réouverture progressive des collèges et lycées de Guyane, après une première consultation des acteurs de la société civile, le président de la CTG indique qu'en raison des spécificités locales et des interrogations qui demeurent, quant à l'évolution de l'épidémie sur les prochains jours (l'épidémie n'est encore qu'au stade 2 en Guyane), les conditions ne sont pas réunies pour permettre la réouverture des collèges et des lycées du territoire au 11 mai 2020 dans des conditions optimales.

De nombreuses questions se posent, en termes d'organisation, pour garantir au mieux la protection de la santé des enfants, des corps enseignants, des personnels encadrants et des familles :

- respect de la distanciation lors du transport des élèves en pirogue, bus et avion
- respect des mesures barrières au sein des internats et des familles hébergeantes
- organisation de la restauration scolaire
- désinfection des locaux
- etc.

Le président de la CTG poursuit sa consultation auprès des représentants de la société civile afin de recueillir leurs avis sur une organisation adaptée à la Guyane et sur la date de réouverture la plus propice pour les collèges et lycées.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE